

La Boussac en BREF

BULLETIN MUNICIPAL



Bonnes Vacances

SOMMAIRE

Bulletin municipal Juillet 2019

 Le mot du maire	3
 La vie municipale	4
 L'état civil	12
 La vie communale	13
 La vie associative	22
 Bibliothèque	29
 Informations pratiques	30
 Informations utiles	35
 Agenda	36



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont-Saint-Michel
35120 LA BOUSSAC
Tél. 02 99 80 01 23
Fax. 02 99 80 07 06
Email. mairie.boussac@wanadoo.fr
Site internet : www.laboussac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	M ^{me} Odile MABILE	Jeudi 10h00 à 12h00
1 ^{er} adjoint	M. Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30
2 ^{ème} adjointe	M ^{me} Annie DELÉPINE	Jeudi 11h15 à 12h15
Conseiller municipal délégué	M. Eric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00

Responsable de la publication

M^{me} Odile MABILE - Maire

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELÉPINE
M^{me} Marie France SEVESTRE
M. David VIGOUR

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Crédits photos

La mairie - Les associations

Tirages

650 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans ce bulletin municipal.

C'est l'occasion pour moi de résumer ce qui s'est passé depuis le début de l'année.

Les travaux de restructuration et d'extension de l'école ont démarré en mars 2019. Les entreprises respectent bien le planning et de semaine en semaine, nous voyons l'évolution.

Le dossier présenté par la mairie au titre de l'appel à projet « école numérique et ruralité » a été retenu par l'Etat permettant de doter l'école de nouveaux équipements informatiques.

Il y a eu aussi le départ à la retraite de Monsieur Philippe GIFFARD, secrétaire de mairie, après avoir passé plus de 40 années à La Boussac. Nous le remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une bonne retraite.

Pour le remplacer, nous avons accueilli au secrétariat de mairie Madame Chantal CART. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle va s'épanouir chez nous.

En avril 2019, la commune a acquis deux défibrillateurs. Un se trouve à la porte de la salle des fêtes et l'autre près de la mairie.

La doyenne de notre commune, Madame Anne-Marie PAPAIL, vient de fêter ses 110 ans. Elle est bien née le 14 juin 1909 à Epiniac. Nous espérons qu'elle puisse continuer à vivre paisiblement parmi les siens.

Nous accueillerons nos amis belges de Lede les 12, 13 et 14 juillet. Nous leur souhaitons de passer un agréable week-end parmi nous.

Vous retrouverez dans ce bulletin la synthèse de l'activité de notre commune de ce premier semestre.

D'autres manifestations se dérouleront au cours des six prochains mois dont vous retrouverez les dates à la fin du bulletin.

Je remercie les élus, le personnel communal, les membres du centre communal d'action sociale, les membres de toutes les associations, les enseignants, les artisans, les commerçants, les professions libérales, chacun et chacune d'entre vous qui participez à l'animation et au développement de notre commune avec beaucoup d'énergie et de dynamisme.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances à La Boussac ou ailleurs, un bon semestre à venir.

Le Maire,
Odile MABILE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance conseil municipal 19 novembre 2018

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FÉRRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie, M. SANGUY Bernard à M. FÉRRÉ Éric,

Absent(s) : M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : Mme FAUVEL Christine

Droits de place - Tarifs 2019

0,65 € par mètre linéaire avec un minimum d'encaissement de 2,60 €.

Concessions cimetièrre - Tarifs 2019

Désignation	TARIF 2018	TARIF 2019 (+2%)
Concession trentenaire (le mètre carré)	38 €	39 €
Concession cinquantenaire (le mètre carré)	59 €	60 €
Concession quinze années caverne	104 €	105 €
Concession trente années caverne	156 €	159 €

Fournitures scolaires - Tarifs 2019

49 € par élève de l'école primaire publique de LA BOUSSAC, montant égal à 2018.

Indemnité gardiennage église

370,30 € attribués au recteur de la Paroisse.

Contrat de prestation de service d'abonnement d'inspection périodique pour les buts de football au stade municipal

Souscription d'un nouveau contrat pour une durée de 3 années, auprès de APAVE Nord-Ouest SAS à Le Rheu (35), et ce moyennant un montant annuel TTC de 291,48 €.

Commission de contrôle des listes électorales - désignation de Conseillers Municipaux

Madame GUÉRIN Annick, conseillère municipale

Madame THOMAS Sylvaine, conseillère municipale

Madame SEVESTRE Marie-France, conseillère municipale

Madame Christine FAUVEL, conseillère municipale

Monsieur Daniel BOULMER, conseiller municipal.

Travaux école - Compte-rendu CAO du 22/10/2018

Après étude et analyse, la commission avait proposé de retenir les entreprises mieux disantes pour les lots 3/ gros œuvre, 4/ charpente-bardage, 8/ Cloisons-Doublages, 9/ sol-carrelage, 12/ plomberie-chauffage et constatait que le lot N° 2/ terrassement - VRD était infructueux compte-tenu de l'absence de réponse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, au vu de l'analyse et compte-tenu du fait notamment que les offres reçues sont, pour beaucoup, nettement supérieures aux estimations mais également de l'absence de réponse pour le lot n° 2 - Terrassement, décide :

1° - conformément à l'article 2 - conditions du marché - de négocier avec les candidats ayant présenté une offre pour les lots 3/ gros œuvre, 4/ charpente-bardage, 8/ Cloisons-Doublages, 9/ sol-carrelage, 12/ plomberie-chauffage,

2° - En ce qui concerne le lot N° 2 pour lequel aucune offre n'a été reçue, de négocier également, conformément à l'article 30 - 1 - 2° du Décret du 25 mars 2016.

Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui entre en vigueur le 25 mai 2018. La fonction de Délégué à la Protection des Données peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclu avec un organisme indépendant de l'organisme du responsable du traitement. Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a mis en place ce service.

Madame Le Maire propose de faire appel à ce service et de désigner le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des

Données. Elle précise que cette désignation fera l'objet d'une notification à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Communauté de Communes : Compétence Voirie et Compétence Lecture Publique – Evaluation du transfert de charges – Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Considérant que le rapport de CLECT doit être approuvé dans un délai de trois mois à compter de sa notification, dans les conditions prévues à l'article L. 5211-5 du CGCT (rappel : 50% des CM pour 2/3 de la population OU 2/3 des CM pour 50% de la population + accord des communes détenant éventuellement plus de 25% de la population totale du territoire),

Une fois le rapport de CLECT approuvé par les conseils municipaux, la Communauté de communes notifie, pour chaque commune membre, le nouveau montant de l'attribution de compensation.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le rapport de la CLECT, dûment réunie le 19 Septembre 2018, relative à l'évaluation du transfert de charges des compétences Voirie et Lecture publique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les rapports.

Communauté de Communes : Compétence GEMAPI et Piscine – Evaluation du transfert de charges – Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, constatant, au vu des informations données, la suppression de la prise en charges des dépenses relatives au transport et aux entrées à la piscine, notamment en ce qui concerne les enfants scolarisés à l'école de LA BOUSSAC, s'oppose à la proposition faite, charge Madame le Maire d'en informer M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mt-St-Michel – Modification

Accord à l'unanimité.

Demande du Conseil municipal d'une réduction des frais de carburants pour les habitants de la commune

Soucieuse de préserver l'attractivité de la commune, le Conseil Municipal de la commune de La Boussac, après en avoir délibéré et à l'unanimité, en appui à la démarche de l'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine décide de :

DEMANDER au gouvernement d'instaurer une baisse des taxes sur les carburants et la mise en place de dispositifs pour protéger le pouvoir d'achat des habitants de la commune et plus largement des communes rurales par un dispositif prenant en compte le degré de dépendance à l'usage du véhicule individuel ;

S'OPPOSER à l'instauration de nouvelles discriminations tarifaires dues par les habitants de la commune comme les « péages urbains » ;

DEMANDER au Conseil Régional et aux intercommunalités de déployer des solutions de déplacement collectif ;

DEMANDER à ce que soient accélérés les outils de développement de solution de télétravail et l'accessibilité pour les salariés vivant dans la commune aux dispositifs de télétravail ;

S'ENGAGER à développer les solutions pratiques au télétravail dans la commune ou les communes voisines ;

DEMANDER aux parlementaires du Département de porter ces considérants et propositions dans le débat public et les débats parlementaires ;

SOUTENIR la démarche contenue dans le communiqué établi par l'AMR d'Ille-et-Vilaine « Hausse des Carburants : Stop au plein de taxes » en invitant les communes voisines à se fédérer sur ce sujet ;

DEMANDER au gouvernement le maintien des services publics de proximité et de cesser la concentration des activités économiques et publiques dans les pôles urbains et métropolitains.

Séance conseil municipal 17 Décembre 2018

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FÉRRÉ Éric à Mme SEVESTRE Marie-France

Absent(s) : Mme GÉDOUIN Jeanine, M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. LOUYER Alexandre

Travaux extension-rénovation école publique LA BOUSSAC - désignation adjudicataires lots 2, 3, 4, 8, 9 et 12 des travaux.

Lot	Entreprise	Tranche 1 HT	Tranche 2 HT	TOTAL
2 / Terrassement - VRD	BLAIRE-HUBERT Lourmais (35)	59 221,40 €	13 277,40 €	72 498,80 €
3 / Gros-œuvre	SAS LABBE Plérin (22)	132 545,00 €	56 455,00 €	189 000,00 €
4 / Charpente - Bardage	DANIEL (35) Roz Landrieux (35)	120 416,38 €	2 583,62 €	123 000,00 €
8 / Cloisons - Doublages	HERISSON Dinan- Quévert (22)	48 124,75 €	20 000,00 €	68 124,75 €
9 / Sol carrelage - Faïence - sol souple	DEGANO Saint- Malo (35)	39 307,90 €	7 609,52 €	46 917,43 €
12 / Plomberie - Chauffage - Ventilation	CVC EMERAUDE Saint-Malo(35)	98 851,04 €	17 788,34 €	116 639,38 €

Travaux extension - rénovation école publique - 2ème tranche de travaux - Approbation projet et demande subvention au titre de la DETR et du FSIL - contrats de ruralité.

Le conseil municipal approuve le projet présenté :

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION		
Nature des dépenses	Nom de l'entreprise	Montant prévisionnel (HT)
Mission de maîtrise d'œuvre	Atelier COLAS-DURAND LAMBALLE (22)	13 900,00 €
Etudes complémentaires		
Contrôle Technique	Bureau Véritas RENNES (35)	2 045,00 €
Mission S.P.S.	RM2G SAINT-MALO (35)	750,00 €
Etude de sol	Sol Conseil St Jacques de la Lande (35)	2 238,00 €
Montant des travaux		176 381,13 €
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)		195 394,13 €

Ainsi que les modalités de financement de ladite opération telles que ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION			
Ressources		Montant (HT)	Taux (%) (*)
DETR		78 157,65 €	40,00%
F.D.I.L. - Contrats de ruralité (minimum)		78 157,65 €	40,00%
SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES (HT)		156 315,30 €	80,00 %
Part de la collectivité	Fonds propres	39 078,83 €	20,00%
TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES (HT)		195 394,13 €	100,00%

Et donc demande une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) au titre des bâtiments scolaires - rénovation - an 2019. Une demande de subvention au titre du F.D.I.L. - contrats de ruralité - sera aussi faite.

Travaux extension - rénovation école publique : demande subvention départementale au titre du Fonds de Solidarité Territoriale - réalisation salle d'activités périscolaires et préau

Madame le Maire précise que dans le cadre de cette opération, il est prévu la construction d'une salle d'activités périscolaires et d'un préau. Elle propose dans le cadre du financement de cette réalisation de demander à Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine l'octroi d'une subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour ces travaux de construction d'une salle d'activités périscolaires et d'un préau dont le coût est estimé à 182 827,62 € HT.

Départ à la retraite secrétaire mairie

- contrat à durée déterminée période transitoire
- création poste catégorie B au 01/06/2019 et suppression poste catégorie A à la même date.

1° - pour la période du 1er mars au 31 mai 2019 (tuilage et remplacement du secrétaire de mairie pendant ses congés et RTT) : recrutement d'un agent de catégorie B sur un grade de rédacteur principal 1ère classe - 5ème échelon - y compris régime indemnitaire - dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

2° - au 1er juin 2019 : création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe temps complet 5ème échelon au tableau des effectifs communaux et recrutement de l'agent par voie de mutation avec grille régime indemnitaire identique emploi de direction actuel.

3° - au 1er juin 2019 : suppression d'un poste d'attaché territorial au tableau des effectifs communaux.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - mise en concurrence des entreprises d'assurances

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu

avec la CNP Assurances arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, mandate à l'unanimité le centre de gestion d'Ille et Vilaine afin de mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

Déclaration intention aliéner habitation HLM La Rance

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune. Les biens concernés sont situés 13 rue du Closset à La Boussac et cadastrés section C numéro 1141 pour une contenance totale de 337 m² (Bien SA HLM La Rance).

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

Séance conseil municipal 5 février 2019

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, M. FERRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, Mme FAUVEL Christine, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GUÉRIN Annick à Mme DELÉPINE Annie, M. BLANCHET Nicolas à Mme MABILE Odile

Absent(s) : M. COSTARD Denis, M. BOULMER Daniel

A été nommé(e) secrétaire : M. SANGUY Bernard

Aménagement de trottoir rue de la Croix-Bouessée

Approbation d'un devis établi par l'entreprise BAUDRY TP à LA BOUSSAC (35) pour un montant total hors taxe de 23 937,75 €, soit 28 725,30 € TTC. Une demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police (dotation 2018 - programme 2019) sera faite à Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine pour ces travaux au titre des aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation.

Communauté de communes Pays de Dol - Baie du Mont Saint-Michel

Montant des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019

Transfert de compétence voirie - Méthode Dérogatoire

Transfert de compétence lecture publique- Méthode Dérogatoire

Le Conseil municipal décide de fixer les montants des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019 après impact des charges transférées, évaluées selon la méthode dérogatoire, au titre des compétences Voirie et Lecture publique.

Urbanisme - Déclarations d'intention d'aliéner

Biens BOYER - PIQUEMAL 18, rue de Fougères et BERTHO, rue des Lavandières

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

Questions diverses :

- Intervention de Madame Marie-France SEVESTRE

Madame SEVESTRE informe que les fours de la salle des fêtes sont usagés et elle demande que soit étudié leur éventuel changement. Il lui est répondu que des devis ont déjà été reçus à ce sujet en mairie. Cette question sera revue lors de l'établissement du budget communal 2019.

Elle rappelle également qu'il a été demandé la mise en place de signalétique au centre du bourg pour l'établissement «sellerie de la Couplais» et que ce travail n'a toujours pas été réalisé. Cette question est en cours et sera régularisée prochainement.

- Intervention de Madame le Maire

Afin de préparer le budget annuel, Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de prévoir dès à présent des réunions pour les commissions chemins et bâtiments. Lesdites réunions sont donc fixées au lundi 11 février à 10 heures pour la première et au jeudi 14 février à 9 heures pour la seconde.

- Intervention de Madame Sylvaine THOMAS

Suite aux travaux de la rue des Lavandières, Madame THOMAS demande la mise en place d'un passage piéton sur cette rue près du carrefour central. Un devis a été demandé en ce sens dans le cadre de l'entretien annuel de la signalisation horizontale. Les travaux seront réalisés dès que le temps le permettra.

Séance conseil municipal 28 février 2019

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FÉRRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie, M. LOUYER Alexandre à Mme MABILE Odile, M. SANGUY Bernard à M. FÉRRÉ Éric

Absent(s) : M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : Mme SEVESTRE Marie-France

Acquisition de défibrillateurs pour les lieux publics

Interrogé par les membres du CCAS sur l'absence de défibrillateurs extérieurs sur la commune, une réflexion a eu lieu sur ce dossier.

A l'issue de ce travail, Mme DELÉPINE, adjointe, propose au conseil municipal l'acquisition de deux défibrillateurs extérieurs.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition d'acquisition de deux défibrillateurs automatiques afin de les mettre en place à l'extérieur des bâtiments de la mairie et de la salle des fêtes, auprès de JFC Formation à Vitry (35) pour un montant total TTC de 4 644 €.

Urbanisme - Déclaration Intention Aliéner - Bien Couvert Rue de la Gare

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune. Les biens concernés sont situés rue de la gare à La Boussac et cadastrés section AD numéro 175 pour une contenance de 1 300 m² (Bien COUVERT). Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption.

Compte administratif et de gestion 2018

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Rémi TANGUY, Adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs 2018 dressés par Madame Odile MABILE, Maire, ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-contre.

Compte administratif et de gestion 2018 de la commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Totaux	693 212,68 €	843 332,79 €	572 209,14 €	713 638,66 €	1 236 053,24 €	1 556 971,45 €
Résultat		150 120,11 €		141 429,52 €		291 549,63 €

Compte Administratif 2018 lotissement communal «le Grand Plantis»

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Totaux	88 650,14 €	88 650,18 €	136 473,42 €	87 422,87 €	225 123,56 €	176 073,05 €
Résultat		0,04 €	49 050,55 €		49 050,51 €	

Affaires scolaires - Appel à projets «Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité».

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées peuvent répondre, en lien étroit avec les académies, à l'appel à projets émis par l'Etat au titre des investissements d'avenir dans les écoles de communes rurales.

Mme DELÉPINE, adjointe, rappelle que lors du conseil municipal du 22 mai 2017, le conseil avait donné son accord de principe pour ce programme avec une inscription budgétaire de 6 000 € sachant que le projet est financé à hauteur de 50 % par des fonds d'état.

L'inspection académique a notifié à la commune le 31 mai 2018 que la candidature à l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » pour l'école publique avait été retenue.

Le projet numérique pour l'école publique comprend la fourniture et l'installation de huit ordinateurs portables, de trois tablettes numériques, d'un vidéo projecteur et de deux visualiseurs.

Mme DELÉPINE propose de retenir l'offre faite par SIDETECH à Pontorson (50).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de SIDETECH à PONTORSON (50)

pour un montant total TTC de 6 097,04 €. Le soutien financier de l'Etat couvre près de 50 % de cette dépense puisqu'une subvention de 2 950 € a été obtenue pour cette opération.

Personnel - Tableau des effectifs secrétariat de mairie

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe.

Après délibération, le conseil municipal autorise Madame le Maire à supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2ème classe et à créer le poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à compter du 1er janvier 2019 et à rédiger l'arrêté correspondant.

Recherche de médecins pour le cabinet médical de LA BOUSSAC

Mme DELÉPINE, Adjointe, rappelle que depuis la fin de l'année 2018, le Docteur DAVAINÉ a arrêté son activité au cabinet médical de LA BOUSSAC, 1, allée de l'Ecole. Le Docteur Sabine MARIO exerce donc seule au cabinet depuis cette date. Mme DELÉPINE informe qu'elle a rencontré le Docteur MARIO, accompagnée de Madame le Maire et de Mme SEVESTRE afin d'engager une réflexion en vue de trouver un médecin supplémentaire pour le cabinet médical.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les solutions suivantes :

- un système d'annonce au niveau national pour un montant de 600 € TTC auprès de REMPLA FRANCE
- Forfait annonce papier spécial «communes de France» dans la revue spécialisée «le Recruteur Médical» pour un montant total de 816 € TTC, formule PLUS en couleur avec texte + logo, internet pendant 4 mois.
- un envoi en nombre (+ de 400 courriers à des médecins dans toute la France) par le biais des services postaux.
- une diffusion sur le site internet de la commune.

Extension - rénovation école primaire publique : mission SPS - Avenant RM2G

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis établi par la société RM2G concernant un avenant à la mission initiale pour un montant complémentaire de 450 € HT et autorise à faire établir un constat d'huissier.

Compte rendu conseil municipal - Séance du 21 mars 2019

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FÉRRÉ Éric à Mme MABILE Odile

Absent(s) : M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. TANGUY Rémi

PRESENTATION PAR UNE REPRESENTANTE DE AXA ASSURANCES DE L'OFFRE COMMERCIALE « SANTE COMMUNALE »

Cette offre s'adresse aux retraités et professionnels ainsi qu'aux personnes non couvertes par une mutuelle obligatoire, aux habitants ayant leur résidence principale à LA BOUSSAC.

Cette proposition santé communale a pour objet de proposer la complémentaire santé « Ma Santé » produit standard d'AXA, aux habitants, à des conditions tarifaires promotionnelles.

Une réunion d'information publique organisée par AXA aura lieu en date du 2 mai 2019.

Budget communal 2019

Voté à l'unanimité aux sommes suivantes :

Fonctionnement	
Dépenses	818 244,00 €
Recettes	818 244,00 €
Investissement	
Dépenses	1 163 641,63 €
Recettes	1 163 641,63 €

Fixation taux imposition communaux 2019

Maintien des taux de 2018 pour 2019. Vote à l'unanimité.

Libellé	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	12,06%	12,06%
Foncier bâti	15,08%	15,08%
Foncier non bâti	44,43%	44,43%

Budget communal 2019 : affectation résultat budget communal 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 d'un montant de 150 120,11 € à la section d'investissement, partie recettes, du budget 2019.

Budget communal «Le Grand Plantis» 2019

Vote à l'unanimité

Fonctionnement	
Dépenses	254 050,04 €
Recettes	254 050,04 €
Investissement	
Dépenses	188 100,55 €
Recettes	188 100,55 €

Motion de soutien contre la fermeture de la Trésorerie de Dol de Bretagne

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une motion de soutien contre un éventuel projet de fermeture de la Trésorerie de Dol de Bretagne. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette motion.

Affaires scolaires

Mme DELÉPINE, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, propose :

Subvention transports scolaires 2019 : 22 € par élève de l'école, somme identique à 2018.

Subvention sorties scolaires 2019 : celle-ci est portée à 20 € contre 18 € en 2018.

Vote à l'unanimité.

Renouvellement de la ligne de Trésorerie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Agricole.

Séance conseil municipal du 29 avril 2019

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FÉRRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GÉDOUIN Jeanine a donné procuration à Mme DELÉPINE Annie

Absent(s) : M. COSTARD Denis, M. BLANCHET Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : Mme THOMAS Sylvaine

Subventions communales 2019

Vote à l'unanimité

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES	Subventions
A.C.C.A. La Boussac	600 €
Club de l'Amitié	810 €
Association des Anciens Combattants	470 €
Amicale laïque	470 €
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	477,20 €
Association "liens d'Amitié LA BOUSSAC - LEDE/OORDEGEM"	470 €
Association "J'ai 2 notes à vous dire"	250 €
CCAS LA BOUSSAC	5 000 €
Théâtre de la baie du Mont Saint-Michel	250 €
Association du Don du Sang de Pleine-Fougères	100 €

Un crédit de 32,00 € est également voté pour chaque élève de LA BOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisés par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2019.

Choix de l'organisme bancaire pour financement des travaux de l'école

Madame le Maire rappelle le détail des investissements inscrits au budget communal 2019 avec notamment les travaux d'extension et de rénovation de l'école.

Une consultation des organismes bancaires a été lancée afin d'obtenir un financement partiel de ces investissements.

Les banques suivantes ont été consultées pour un prêt de 350 000 € sur une durée de 15 années :

- Crédit Agricole
- Caisse d'Épargne
- Crédit Mutuel
- La Banque Postale

Le Conseil Municipal décide de retenir à l'unanimité la proposition de la Banque Postale au taux fixe de 0.96 %.

Départ en retraite secrétaire mairie - cadeau

Madame le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de Monsieur Philippe GIFFARD, secrétaire de mairie depuis plus de 40 ans et propose le vote d'un crédit de 310 €, afin de permettre de lui offrir un cadeau de départ. Le conseil municipal accepte la proposition faite.

Vote du report du transfert de la compétence Assainissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence assainissement à la communauté de communes au 1er janvier 2020 et demande de reporter ce transfert de compétence au 1er janvier 2026.

Créance éteinte à comptabiliser

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une liste de créances éteintes transmise par la Trésorerie de Dol de Bretagne. Après délibération, le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur de la somme de 35,89 €.

Questions diverses :

- Elections européennes du 26 mai 2019 : tableau de permanence des élus pour bureau de vote.

- Madame le Maire informe le conseil municipal des modifications provisoires mises en place à compter de ce jour sur les fonctions occupées d'un agent de service en difficulté.

Nous vous rappelons que les comptes rendus intégraux de tous les conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune : www.laboussac.fr



Naissances

Ambre RUAULT SAUDRAIS	3 La Bretonnière	le 15 janvier 2019 à Saint-Grégoire (35)
Louna COULOT	2 Le Mottay	le 19 janvier 2019 à Saint-Malo (35)
Mila FESTOC	13 La Ville Hue	le 20 février 2019 à Saint-Malo (35)
Léonard BOURGES	6 La Bretonnière	le 18 mars 2019 à Saint-Malo (35)
Thilio FOURMONT	2 La Talonnière	le 21 avril 2019 à Dinan (22)
Malya THOMAZEAU	1 La Claye	le 23 mai 2019 à Saint-Malo (35)



Mariages

Jérémy CARADEC et Louise FOLIGNÉ	domiciliés 21 rue des Lavandières	le 20 avril 2019
----------------------------------	-----------------------------------	------------------



Décès

Eric DESFEUX	12C Le Chesnay	le 8 janvier 2019 à Noyal Châtillon sur Seiche (35)
Claude BOSSARD	10 La Ville Cavou	le 13 janvier 2019 à Saint Malo (35)
Solange PRENVEILLE veuve PICHARD	15 Le Gruer	le 17 janvier 2019, à Saint Malo (35)
Xavier LECHIEN	2 rue de la Croix Marie	le 4 février 2019, à Combourg (35)
Ginette CLOLUS	21 bis rue du Closset	le 6 avril 2019, à La Boussac (35)
Albert LAVOUÉ	15 Launay Belle Fille	le 20 mai 2019 à La Boussac (35)
René LEMENANT	6 La Guittonnais	le 23 mai 2019 à Saint Malo (35)

LES CLASSES 9

La journée de retrouvailles des classes 9 aura lieu le dimanche 29 septembre 2019 à la salle des fêtes de La Boussac. Merci de vous inscrire avant le 08 septembre 2019 auprès de :

Madame Christine FAUVEL au 06 32 70 57 60

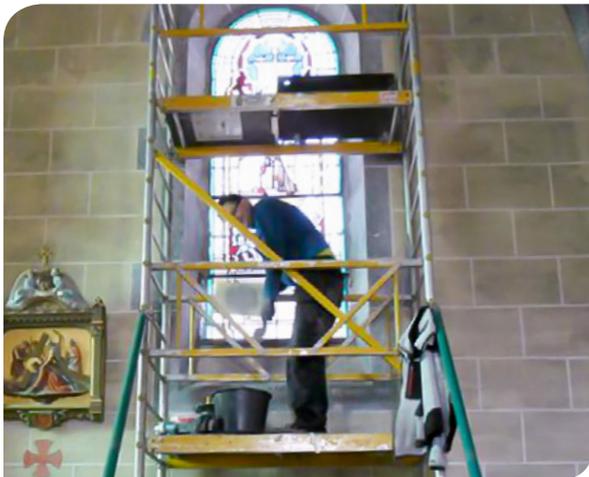
Monsieur Jérôme CHAPDELAINÉ au 06 78 89 54 69

Madame Servane FERRÉ au 02 99 80 03 19

Merci de contacter ces personnes aux heures des repas.

Eglise

Trois vitraux de l'église ont été restaurés par les Ateliers Helmbold de Corps Nuds (35), spécialiste de la restauration des vitraux. Ils ont redonné toute leur splendeur à ces très beaux vitraux usés par le temps.



La commune **va engager prochainement la réalisation d'un diagnostic** de l'église afin d'en déterminer l'état grâce à une étude sanitaire préalable. Suite au relevé du bâti et à la réalisation de ses plans, l'architecte pourra établir une étude décrivant les pathologies visibles et existantes sur le site. Cette étude aidera la commune à **programmer les travaux** suivant le degré d'urgence et à obtenir des subventions des différents organismes.

Ecole publique : Nouvel équipement informatique

Suite à l'appel à projet "**Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité**" par l'Etat, la commune a été retenue et a acheté **6 000 € de matériel informatique** pour l'école publique. Une subvention de 3 000 € (50 %) a été obtenue auprès de l'Etat.

Grâce à ce projet, aujourd'hui l'école se trouve dotée de :

- 8 ordinateurs portables
- 3 tablettes SAMSUNG Galaxy TAB A avec leur étui
- 1 vidéoprojecteur EPSON EB-X39
- 2 visualiseurs AVER U50

Le choix de l'équipement a été fait en concertation avec l'équipe enseignante en prenant en compte leur besoin pédagogique.

Le matériel a été livré et installé par l'entreprise SIDETECH de PONTORSON le 28 mars 2019. Entreprise qui a été retenue après l'étude de plusieurs propositions demandées auprès de différents prestataires. Ces devis ont été étudiés en liaison avec les référents informatiques de l'inspection académique.



Ecole publique : travaux d'extension et de restructuration

Lots	Titulaires du marché	Montant HT Tranche 1	Montant HT Tranche 2	TOTAL H .T.
n° 1 : démolition	LAVIGNE 22 QUESSOY	5 820.00 €	11 151.00 €	16 971.00 €
n° 2 : terrassement	BLAIRE ET HUBERT 35 LOURMAIS	59 221.40 €	13 277.40 €	72 498.80 €
n° 3 : gros œuvre	LABBE 22 PLERIN	132 545.00 €	56 455.00 €	189 000.00 €
n° 4 : charpente	DANIEL 35 ROZ LANDRIEUX	120 416.38 €	2 583.62 €	123 000.00 €
n° 5 : couverture	CORBEL 35 BAZOUGES LA PEROUSE	53 703.80 €		53 703,80 €
n° 6 : menuiseries extérieures	RETE 35 LOUVIGNE DU DESERT	37 831.00 €	6 825.00 €	44 656,00 €
n° 7 : menuiseries intérieures	HUBERT 35 PLEUMELEUC	22 116.53 €	19 748.10 €	41 864.63 €
n° 8 : cloisons sèches/ doublage	HERISSON 22 QUEVERT	48 124.75 €	20 000.00 €	68 124.75 €
n° 9 : sols souples/faïence	DEGANO 35 ST MALO	39 307.90 €	7 609.52 €	46 917.42 €
n° 10 : peinture	EMERAUDE PEINTURE 35 ST MALO	12 526.58 €	7 011.30 €	19 537.88 €
n° 11 : faux plafonds	MANIVEL 22 ST SAMSON SUR RANCE	9 235.50 €	2 859.50 €	12 095.00 €
n°12 : plomberie/ chauffage/ventilation	CVC EMERAUDE 35 ST MALO	98 851.04 €	17 788.34 €	116 639.38 €
n° 13 : électricité	ATCE 35 ST MALO	32 173.04 €	10 549.85 €	42 722.89 €
TOTAL		671 872.92 €	175 858.63 €	847 731.55 €



Plan de financement

A ce jour, le plan de financement de la tranche 1 s'établit comme suit :

Nature des dépenses	Montant
Maîtrise d'œuvre	54 000.00 €
Travaux	672 000.00 €
Etude de sol	2 238.00 €
Parution appel d'offre	2 200.00 €
Mission SPS	2 650.00 €
Mission contrôle technique	4 615.00 €
Divers	7 297.00 €
TOTAL HT	745 000.00 €
TVA	149 000.00 €
TOTAL TTC	894 000.00 €

Recettes	Montant
Etat - DETR	242 230.00 €
Etat - DSIL	50 300.00 €
Département - FST	47 596.00 €
Emprunt	350 000.00 €
Autofinancement	203 874.00 €
TOTAL TTC	894 000.00 €



Avancement du chantier en images

La première réunion de chantier réunissant toutes les entreprises, le maître d'œuvre le cabinet COLAS/DURAND architectes et la commune s'est tenue le jeudi 21 février 2019.

Les travaux de construction du pôle maternel (tranche 1) ont démarré semaine 10 (4 au 8 mars 2019) pour une durée de 9 mois.

Vous pouvez suivre l'avancement du chantier sur le site internet de la commune.



Installation de deux défibrillateurs et formation gratuite

Deux Défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont mis à la disposition de chacun sur notre commune.

Un est installé à proximité de la mairie, et l'autre à la salle des fêtes, en extérieur, les rendants ainsi disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24. Une signalétique réglementaire permet de les repérer facilement.



Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatisé externe (DAE) ?

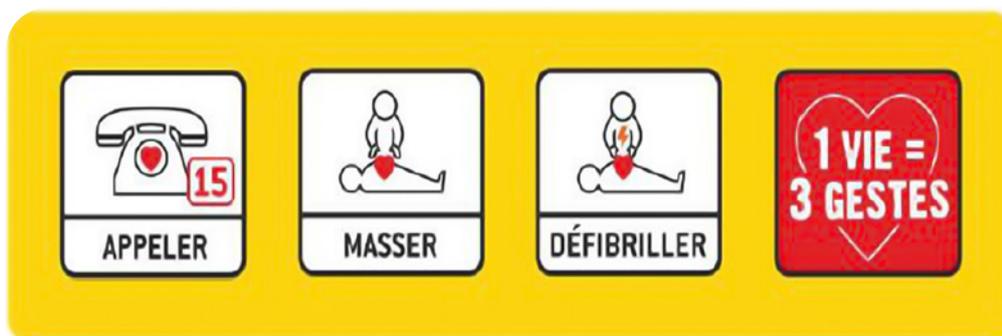
C'est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique.

C'est simple et facile, aucun danger ni aucun risque pour le sauveteur, c'est l'appareil qui décide de délivrer un choc.

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la chaîne de survie. Celle-ci consiste en une série de 4 maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.

Ces maillons sont les suivants :

- **appel rapide au centre 15 ;**
- **massage cardiaque rapidement entrepris ;**
- **défibrillation précoce ;**
- **soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au centre 15).**



Connaître les gestes qui sauvent :

En complément de l'utilisation du DAE, la pratique du massage cardiaque est indispensable.

C'est pourquoi, tous les habitants de La Boussac ont été conviés à participer à **une information**

gratuite sur l'utilisation du DAE et sur les gestes qui sauvent le mardi 21 mai 2019. Formation dispensée par Monsieur Jean-François CHATELET de JFC Formation, société qui a fourni les appareils.

Cérémonie des vœux : remise de trois médailles

A l'issue de la cérémonie des vœux du **4 janvier 2019**, **trois médailles d'honneur** régionales, départementales et communales ont été remises aux personnes suivantes, en présence de Madame la Sénatrice Françoise GATEL, de Monsieur Jean-Luc BOURGEAULT, conseiller départemental, de Monsieur Denis RAPINEL et de Monsieur Louis THEBAULT, respectivement Président et Vice-Président de la Communauté de Communes et de maires des communes voisines :

- **médaille d'Or** (35 ans) pour **Madame Odile MABILE**. Elue pour la 1ère fois en mars 1983 et Maire depuis mars 2008.

- **médaille de Vermeil** (30 ans) pour **Madame Martine LEGROS**, adjointe technique principale de 1ère classe.

- **médaille d'Argent** (20 ans) pour **Madame Jacqueline BASTARD**, adjointe technique en retraite depuis le 1er février 2018.

Félicitations aux heureuses promues



Noces d'Or de Monique et Julien FILLEUL

Le **18 mai**, **Monique** et **Julien FILLEUL** ont fêté leurs **Noces d'Or** entourés de leurs enfants et de leur famille.

Julien est né à Pleine-Fougères et Monique à La Bousac.

Julien a fait les courses cyclistes très jeune. Les parents de Monique aimaient le vélo et le dimanche ils allaient voir les courses cyclistes. C'est comme cela que Julien et Monique se sont rencontrés. Ils se sont ensuite mariés en Mai 1969.

Monique a travaillé à la poste de La Bousac et Julien comme menuisier à Pleine-Fougères avec son père.

En 1981, il s'est installé à La Bousac et a créé son entreprise avec cinq ouvriers et un ou deux apprentis.

Julien a obtenu son brevet de maîtrise qui lui donnait la possibilité d'enseigner et le titre de maître artisan. Il était le seul reçu de tout l'ouest sur 24.

En plus de son activité professionnel, il a été conseiller municipal pendant trois mandats et adjoint pendant deux mandats, soit 31 ans comme élu municipal de 1977 à 2008.

Monique a travaillé presque toute sa carrière dans les Postes. Elle a commencé à La Bousac, puis à Pontorson, Rennes et Saint-Malo.

Cela fait déjà 14 ans que Monique est en retraite et Julien 15 ans. Ils ne s'ennuient pas. Julien continue à faire du vélo, entretenir son jardin et son étang, un peu de menuiserie et son étang. Monique s'occupe de sa maison et fait partie de l'association de l'amicale laïque. Elle s'occupe également de sa maman qui est seule chez elle et qui demande beaucoup de présence avec ses 93 ans.

Il y a aussi les voyages, les vacances en France, à l'étranger, 2 ou 3 fois dans l'année pendant 8 ou 10 jours avec le petit-fils qui est chouchouté.

Nous leur souhaitons de nombreuses années ensemble et **nous leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour fêter leurs noces de Diamant.**



Départ de Monsieur Philippe GIFFARD

Monsieur GIFFARD est arrivé à La Boussac le 02 Novembre 1978. Il a fait toute sa carrière professionnelle **au secrétariat de mairie pendant un peu plus de 40 années.**

Il a intégré la commune sous la mandature du maire, Monsieur Emile LEFORT DES YLOUSES.

Il a travaillé ensuite avec trois autres maires : Monsieur Gabriel TANGUY, Monsieur François LE NAYE et Madame Odile MABILE soit sept conseils municipaux différents.

Il a assisté à **environ 400 réunions** du conseil municipal.

Sa carrière passée dans une seule commune a été l'occasion pour lui de voir l'évolution de celle-ci.

Il a été seul pendant 26 ans ce qui lui a permis d'être au plus proche de la population rejoint en 2004 par Madame Sonia HOGUIN.

Nous le remercions pour tout le travail accompli et nous lui souhaitons de passer une bonne retraite.



Arrivée de Madame Chantal CART

Native du sud de la France et après 20 ans de secrétariat de mairie dans une commune de l'Isère, je souhaitais depuis longtemps venir m'installer en Bretagne et me rapprocher de mon père natif de Saint-Suliac. Ce souhait est devenu une réalité par l'opportunité d'un poste de secrétaire sur la commune de LA BOUSSAC.

Je suis **très reconnaissante à l'ensemble de la municipalité** d'avoir accepté ma candidature, de m'avoir permis de concrétiser ce changement de vie qui me tenait tant à cœur.

J'ai su au fond de moi, et ce dès le jour de mon entretien d'embauche, que je poursuivrai ma carrière professionnelle dans cette commune. Je **remercie Mme MABILE Odile**, Maire, et l'ensemble de la municipalité pour m'avoir fait confiance et une attention particulière à tout le personnel communal que je remercie chaleureusement pour leur accueil, leur soutien.

Un changement de vie implique un renouveau dans tous les domaines : changement de région, de travail, de logement, de connaissances..... aussi je vous remercie de votre indulgence et de me laisser du temps pour apprendre à connaître la commune et ses habitants.

Le poste de secrétaire de mairie a été tenu pendant 40 ans par Mr Philippe GIFFARD qui s'est toujours beaucoup investi dans son travail et connaissait parfaitement la commune. J'ai eu la chance de travailler en tuilage avec lui pendant 1 mois et constater que nous partageons la même passion pour notre travail.

Etre à l'écoute, répondre aux besoins des administrés, faire du mieux possible pour la bonne continuité du service, faire en sorte que cette commune reste dynamique et pleine de projets, tels sont mes objectifs.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer.

Vous avez beaucoup de chance de vivre dans cette magnifique région et je suis très fière et heureuse de mon choix !

**Je vous souhaite un bel été et à très bientôt !
Chantal CART, votre secrétaire de mairie**



CCAS

Repas des aînés

Plus de 100 personnes, réunies à la salle des fêtes, ont participé dimanche **24 février 2019** au repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus. À l'heure du déjeuner, Madame le Maire a accueilli les convives par un mot de bienvenue.

L'occasion de mettre à l'honneur les doyennes et le doyen de l'assemblée : **Mesdames Renée KRESCKO et Rosalie PIGEON** (92 ans toutes les deux) et **Monsieur André GENOUVRIER** 96 ans.

La **remise des cadeaux** s'est accompagnée d'applaudissements nourris et chaleureux.

À table, les convives ont pu déguster le menu concocté par le **traiteur «Les Hermelles»** du Vivier sur Mer.

Le groupe **«les Compagnons»** a agrémenté le repas de chansons.

Celles et ceux (âgés de 85 ans et plus) qui n'ont pas pu se déplacer le 24 février ont reçu ultérieurement **un colis gourmand** distribué par les membres du CCAS.



Cérémonie de la fête des Mères

Madame le Maire ainsi que les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont accueilli les mamans à la **cérémonie de la fête des mères qui a eu lieu samedi 25 mai à 11h à la mairie.**

A cette occasion, les bébés présents ont été mis à l'honneur. Treize nouveaux petits boussacais sont arrivés de mai 2018 à mai 2019. Madame le Maire a rappelé l'origine de la fête des Mères et le rôle

majeur des mamans. Elle a également signalé qu'un atelier d'éveil à destination des bébés de 2 mois et demi à 3 ans a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à La Boussac, salle des associations.

La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié et chaque maman s'est vue offrir une fleur.

Bienvenue à tous ces nouveaux bébés.



110 ans Mme PAILLARD

Il y a quelques années, nous disions vous n'êtes pas loin des 110 ans, il faut y aller, et ça y est nous y sommes...

Nous avons donc fêté les **110 ans** de **Madame PAILLARD**. En effet, Anne-Marie est née à EPINIAC en 1909. Qui aurait pensé un tel évènement ? Sûrement pas elle, ni sa famille...

Aussi pour fêter ce **grand anniversaire**, les membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale (CCAS) ont souhaité faire de l'anniversaire de Madame PAILLARD un évènement, dans notre commune de La Boussac.

Aussi, nous avons convié le député de notre circonscription, les deux conseillers départementaux de notre canton, le président, les vice-présidents et les maires des 19 communes de notre Communauté de Communes ainsi que toute la population de La Boussac.

Madame PAILLARD s'est mariée à l'âge de 32 ans, en 1941 et est venue habiter à La Boussac au village de Ville Cavoue où elle y vit toujours. Il y a 78 ans de cela.

Elle a **4 enfants, 10 petits-enfants, 20 arrière-petits-enfants** et **4 arrière-arrière-petits-enfants**.

Elle a connu les deux guerres. En 1918, elle avait 9 ans et en 1939, elle avait 30 ans. Elle y a vécu des moments difficiles. Nous l'avons entendue raconter ces moments, c'était très émouvant...

Son mari pendant la guerre a été appelé à Caen et un moment on leur a dit « **sauve qui peut** » et il est revenu à pied de Caen à La Boussac.

Madame PAILLARD a beaucoup travaillé dans sa vie. Elle a commencé à travailler à l'âge de 14 ans, dans une ferme auberge à Epiniac.

Et à 32 ans, quand elle s'est mariée, elle a été responsable d'une ferme avec son mari à La Boussac. Et là, elle a eu beaucoup de travail de force avec les mains : les pommes de terre à planter, les betteraves à nettoyer, le foin à rentrer, les animaux à s'occuper... Au départ, il n'y avait pas beaucoup de matériel agricole.

Aussi dès que les enfants ont pu aider, elle leur a appris la valeur du travail : « **j'ai habitué mes enfants à travailler très jeune de façon à leur mettre un trésor dans les mains** » a-t-elle dit.

Jusqu'à l'âge de 80 ans, elle a traité ses vaches à la main sans trayeuse. Et, dans son jardin, elle a semé, planté ses légumes tant qu'elle a pu et soigné ses poules jusqu'à l'âge de 92 ans.

Son secret de longévité : jamais d'excès, manger les produits de la ferme, du jardin, boire, tous les jours un peu de cidre, qu'elle boit toujours. Depuis l'âge de 92 ans, elle est chez sa fille. Elle participe à toute la vie de la famille et est servie comme une princesse.

Elle a fait l'objet d'un reportage sur France 3 Bretagne le lundi 22 avril 2019, elle est désormais la doyenne des bretons

A La Boussac, nous avons eu deux autres centenaires : **Madame Clémentine RONDIN décédée à l'âge de 106 ans** et **Monsieur André RACINE décédé dans sa 108ème année**.

Les membres du CCAS, du conseil municipal, les habitants de la commune sont très fiers et heureux d'avoir accueilli à la salle des fêtes de La Boussac Madame PAILLARD et sa famille et de lui avoir souhaité cet anniversaire si exceptionnel.

Nous lui souhaitons encore plusieurs années avec sa famille et avec nous.

Médaille d'honneur du travail Grand Or

Monsieur PLIHON Jean-Paul
Opérateur polyvalent UEP cariste logistique
18, Le Chesnay
35120 LA BOUSSAC



Mutuelle communale à La Boussac

Jeudi 2 mai 2019, une réunion publique sur la Mutuelle Communale s'est déroulée dans la salle des fêtes de Trans la Forêt.

Cette réunion, animée par Laurent Cabaret et Amélie Béthuel Cottin du groupe AXA a été mise en place par les mairies de La Boussac, Vieux Viel, Trans la Forêt, Broualan et St Georges de Gréhaigne afin d'apporter un service de proximité aux administrés.

En effet, cette proposition de mutuelle communale **s'adresse à tous** sans questionnaire médical

ni conditions de ressources. Elle s'adresse aussi bien aux retraités, aux travailleurs indépendants, aux employés territoriaux ou autres citoyens sans mutuelle obligatoire et désireux de comparer leurs garanties actuelles.

Dans cette démarche, la mairie de La Boussac a seulement un **rôle informatif** et de **relais et non d'interlocuteur**.

Amélie Béthuel Cottin, votre référence locale se déplace directement à votre domicile sur rendez-vous au **06.87.85.47.15**

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉS

TERRIEUX Brice	La Claye	Hangar agricole
LAYER Martine	19 rue de la Croix Bouéssée	Fenêtre de toit
JOURDAN COLLET Marie-France	9 rue du Mont Saint-Michel	Baie vitrée
DEMAY Jérôme	7 La Touche Perrier	Fenêtre de toit et menuiserie sur gerbière
MAUPILÉ David	17 ter Le Bas Chesnay	Garage
GAEC BLANCHET	L'Éguillière	Extension stabulation
COLLET Eugène	2 Villegouis	Garage
NIMSGERN Hervé	14 chemin du Clos Saint Père	Véranda
EAU DU PAYS DE SAINT MALO	Landal	Entretien barrages de Landal - étang
LECHEMINOUX Maude	5 le Chesnay	Installation photovoltaïque

Section locale des Anciens Combattants

Assemblée Générale

L'assemblée générale s'est tenue le 26 janvier en présence d'une quarantaine de personnes. Le nombre d'adhérents est en légère hausse grâce à l'arrivée de **nouveaux citoyens de la paix**. Nous les remercions.

En préambule, le dernier président du Comité des fêtes de la Quasimodo, Monsieur Daniel GUÉRIN, a remis un second don à l'association, suite à la dissolution du comité. **Ce don s'élève à la somme de 791.42 €.**

Les membres du bureau remercient fortement le comité pour ce généreux geste.



Le Président a ensuite ouvert la séance par une minute de silence en mémoire des personnes décédées, avec une attention particulière pour nos camarades malades et ne pouvant pas être présents.

L'assemblée s'est poursuivie par l'élection du tiers sortant qui a été reconduit dans son ensemble. Le bureau a subi un changement suite à la décision de **Monsieur Jean LEVEL**, vice-président sortant, de passer le relais. Nous le remercions pour les nombreuses années passées au sein du bureau en tant que vice-président.

Monsieur Raymond JOHIER, citoyen de la paix, a été élu vice-président. Les autres membres restent inchangés.

L'équipe des portes drapeaux a subi également quelques changements, Messieurs Jean LEVEL et Lucien LORIN ayant souhaité passer le relais. La nouvelle équipe se compose désormais de Messieurs Pierre DUPUY, Jérôme MINGAM et Jean-Yves TREHEL, citoyens de la paix.

L'association a participé à l'opération du Crédit Mutuel « **A 100% pour les associations** ». Merci à tous pour votre participation mais manque de chance pas de gagnant chez nous.

L'assemblée s'est terminée par le partage de la galette des rois.



Commémoration 8 mai

Mercredi 8 mai à 11h, la section a **célébré le 74ème anniversaire de la Victoire 1945**. Cette année est également le 75ème anniversaire du débarquement des alliés sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, prélude à la libération de la France et de l'Europe.

Après la cérémonie religieuse cantonale à Sains, à laquelle assistaient les porteurs drapeaux de l'association, les membres se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la cérémonie patriotique.

Les enfants, que nous remercions vivement pour leur présence, ont procédé au dépôt des gerbes, puis Madame le Maire a lu le message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées. Elle a ensuite demandé une minute de silence à la mémoire de tous les morts de cette guerre. Puis les enfants et le public ont chanté la Marseillaise.



Le vin d'honneur offert par la municipalité a conclu la cérémonie. Les adhérents se sont ensuite retrouvés dans la convivialité au restaurant à Saint Georges de Gréhaigne.

A cette occasion, Messieurs Jean LEVEL et Lucien LORIN se sont vu remettre par le Président l'insigne de porte-drapeau pour 20 ans de dévouement. **Messieurs Pierre DUPUY, Jérôme MINGAM et Jean-Yves TREHEL** se sont vu remettre également par le Président l'insigne de porte-drapeau en signe de leur engagement à assumer cette mission. Félicitations aux heureux récipiendaires.

Les membres de l'association ont une pensée pour leur camarade décédé le 20 mai dernier, Monsieur Albert LAVOUE.

Une information pour vous enlever toute hésitation de venir rejoindre la section. Renseignez-vous auprès des membres du bureau.

Qui peut devenir citoyen(ne) de la paix ?

Toute personne : il s'agit d'un acte volontaire. Il suffit d'adhérer à l'association et de participer aux commémorations telles que le 8 mai et le 11 novembre. Les citoyens de la paix donnent envie aux jeunes générations de perpétuer le souvenir pour qu'il y ait une relève.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances et vous convie le lundi 11 novembre 2019 à la cérémonie au monument aux morts tant il est de notre devoir à tous, de transmettre à nos enfants la célébration de la liberté retrouvée le jour de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant ainsi un terme à quatre années terribles.

Le Bureau

CLUB DE L'AMITIÉ LA BOUSSAC

Le club de l'amitié de La Boussac lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2019 a réuni 80 adhérents sur 117.

L'ordre du jour a été rappelé sur le rapport moral, financier et le renouvellement des mandats du conseil d'administration.



Suite à cette assemblée, le conseil d'administration a réélu le Bureau :

- Présidente : Mme PIGEON Bernadette
- Vice-Président : M. MELLIER Bernard
- Secrétaire : Mme BECKER Danièle
- Secrétaire-adjoint : Mme LALOY Michèle
- Trésorier : M. DESLANDES Raymond
- Trésorier-adjoint : M. GÉDOUIN Claude

Membres du bureau :

M. DUPUY Pierre, M^{me} LEVEL Marie-Annick, M. ROUX Alphonse et M. SARAZIN Jean.

A ce jour 120 adhérents.

Activités

- Le 28 mars 2019, 160 convives se sont réunis à notre repas habituel « Couscous dansant » avec succès



- Le 7 mai 2019, le club de l'amitié a pris la route vers Lorient pour la visite du sous-marin Flore et de son musée situé dans l'une des alvéoles sur la base sous-marine. Nous avons découvert la vie à bord d'un sous-marin, son fonctionnement et l'histoire de Lorient : port stratégique suivi d'une croisière commentée sur la Rade de Lorient.

Nous avons passé une bonne journée.

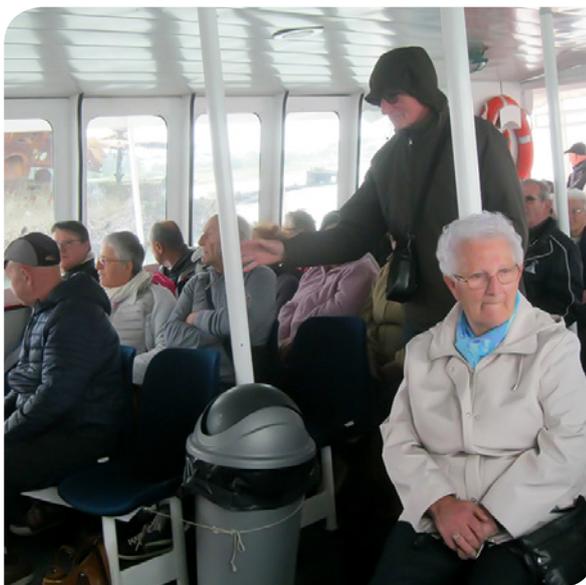
- Bientôt 2 cars de 60 personnes vont partir en vacances à Chamonix et pour la rentrée le club se prépare à la marche E.C.C à Sougéal (Ensemble Chemin de la Convivialité). Les bénéfices seront reversés par la fédération à SOLIMAD (solidarité Madagascar). Venez nombreux participer à une marche de 10 km ou de 6 km, 5 € sera demandé.



VIE ASSOCIATIVE

- **Le 10 septembre**, un voyage est programmé à Nantes avec une croisière sur l'Erdre.
- **Le 1er décembre** un spectacle Cabaret aura lieu lors du repas de fin d'année.

Journée du 7 mai, visite du sous-marin Flore



J'ai deux notes à vous dire

Cette année, l'école de musique (J'ai 2 notes à vous dire) compte 171 élèves répartis à La Boussac, Bonnemain, Pleine-Fougères, Pontorson, Saint-Marc, Saint Broladre, Miniac Morvan, La Ville es Nonais et Le Tronchet. On y enseigne l'orgue, l'harmonie, le piano, le violon, la batterie, la guitare rock et jazz, le chant et la chorale.

Les inscriptions auront lieu le **dimanche 8 septembre de 10h à 18h** à l'espace Brune Eon de Pleine-Fougères (derrière salle Serge Gas) : démonstrations et essais instruments, entretien avec les professeurs et inscriptions.

06.81.88.91.04 - jai2notesavousdire.org ou jai2notesavousdire@gmail.com



ACCA

La **saison 2018-2019** s'achève à **50 adhérents** dans l'association. Lors de cette saison 23 chevreuils ont été prélevés, 21 sangliers ainsi qu'une quinzaine de renards. La chasse au lièvre était cette année fermée, elle le sera également la saison prochaine. L'ACCA reste par ailleurs à votre écoute en cas de dégâts, en effet nous restons solidaires avec les agriculteurs qui subissent les dégâts dus à la population des sangliers.

Au cours de la saison prochaine, des cartes d'invitation pour la chasse aux petits gibiers **seront toujours disponibles à la boulangerie Tostivin** au prix de 12€.

Pour information les cartes d'adhérents seront distribuées à la salle de l'ancienne mairie :

- **Vendredi 2 août de 18h à 19h**

- **Dimanche 1 septembre de 10h à 12h**

- **Vendredi 6 septembre de 18h à 19h**

Suite à l'assemblée générale du dimanche 2 juin 2019, aucun changement n'a eu lieu dans la composition du bureau.

Le bureau de l'ACCA souhaite de très bonnes vacances à vous et votre famille.

Composition du bureau saison 2019-2020 :

- Président : M. Stéphane HARDY
- Vice-Président : M. Jean PUNELLE
- Secrétaire : M. Joël SEGURA
- Secrétaire adjoint : M. Gaël MICAULT
- Trésorière : Mme Lisa PUNELLE
- Trésorier adjoint : M. Eugène COEURU

Membres : M. Michel BECHET, M. Freddy GUERIN, M. Jacky LEMUR

La Paroisse

La 64ème kermesse de Landal aura lieu le **dimanche 4 août 2019** devant le château de Landal.

Au programme :

- messe célébrée à 11h sur le terrain
- suivie du repas traditionnel servi à 12h30. Inscription à la boulangerie Tostivin et auprès des revendeurs habituels avant le 31 juillet 2019.

- A partir de 15h, après-midi dansant de plein air sur parquet et jeux traditionnels. Crêpes, buvette et loterie.

Entrée gratuite

A noter : Le prochain repas de la Sainte Cécile aura lieu **dimanche 17 novembre 2019** à la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons un bel été.



EPLB LA BOUSSAC - ZUMBA

SPORT A LA BOUSSAC :

Après une bonne saison 2018-2019, l'**activité ZUMBA**, enfants, adultes et ZUMBA STRONG reprendra les cours en septembre. La rentrée 2019-2020 aura lieu le **mardi 17 septembre 2019** avec les cours suivants :

- un cours Zumba Kids de 17h30 à 18h15 (de 6 ans à 12 ans)
- un cours Zumba Adulte de 18h15 à 19h00
- un cours Zumba Strong Adulte de 19h à 19h45.

Une séance d'inscription est programmée le **samedi 14 septembre 2019 de 11h à 12h et de 14h30 à 16h** à la salle des fêtes.

A chacun son rythme, dans la bonne humeur, les cours dispensés permettent à tous de garder une activité physique aussi sympathique qu'efficace. Nous vous attendons nombreux à la rentrée prochaine ! Très bon été à tous et à toutes.

Contact Mme LAURENT Véronique :

06.60.51.83.97 - veronique.laurent40@orange.fr



Amicale Laïque de La Boussac

L'année scolaire touche à sa fin, marquée aussi par la fête de l'école qui s'est déroulée le samedi 22 juin. Après le spectacle des enfants, petits et grands ont pu déjeuner sur place et s'amuser sur les différentes activités (jeux en bois, structures gonflables, pêche au canard, chamboul'tout, jeux en équipes...). Les adultes ont aussi pu s'adonner au concours de palets qui a été organisé cette année. Un grand merci aux personnes bénévoles et à vous les parents d'élèves pour votre soutien à cette manifestation pour et au profit des enfants.

Le 9 mars a aussi eu lieu notre soirée Réunionnaise, le rougail saucisse local toujours préparé intégralement par les membres de l'Amicale avec ensuite une magnifique ambiance avec la venue de DJ Will, un animateur Réunionnais qui nous a fait danser sur les musiques venues de l'Océan Indien.

Pour ceux qui ne connaissent pas ou n'osent pas, n'hésitez pas à venir l'année prochaine !

Côté éveil culturel et artistique, les spectacles proposés dans le cadre des lundis ludiques ont été programmés en février pour les grands et fin avril pour les classes de maternelles avec des animations musicales et burlesques qui ont ravi les enfants. Merci aux parents qui nous ont accompagnés lors de ces deux représentations.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale à la rentrée, nous vous y attendons nombreux, n'hésitez pas à vous manifester si vous avez l'envie de venir nous aider dans la préparation des activités et animations ainsi que la réalisation de matériels et jeux divers.

Et bien sûr, nous comptons toujours sur votre présence et participation aux différentes manifestations proposées chaque année pour que les enfants puissent continuer à profiter durant l'année scolaire de diverses sorties sportives et culturelles.

Bonnes vacances à tous !

L'équipe de l'Amicale Laïque de La Boussac

Liens d'Amitiés LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Le repas choucroute organisé pour la 6ème fois a rencontré un vif succès avec près de 250 personnes à la salle des fêtes et une cinquantaine de plats à emporter. Un grand merci aux personnes présentes et aux bénévoles.



Lors des deux derniers déplacements d'une délégation boussacaise à Lede en 2014 et 2017, nous avons été reçu à l'occasion de la fête de la communauté flamande qui a lieu le 11 juillet. Cette année, nous allons recevoir nos amis belges de Lede à l'occasion de notre **FÊTE NATIONALE** les **12, 13 et 14 juillet 2019**. Le programme de ces trois jours est le suivant :

- La délégation belge, accompagnée du Concertband d'Oordegem, arrivera le vendredi soir, après la visite de Granville. Ils seront reçus officiellement à la mairie vers 18 heures. Cet accueil sera suivi d'un buffet à la salle des fêtes avec les familles qui vont les héberger pendant ce week-end.
- Le samedi, ils découvriront les pêches traditionnelles et la mytiliculture au cœur de la Baie du Mont Saint Michel en embarquant dans le train marin à Cherrueix. Après un déjeuner à Saint Broladre, le Concertband d'Oordegem assurera une représentation dans la cour de l'Evêché, place de la Cathédrale, à Dol de Bretagne à partir de 16h30. Le soir nous partagerons un repas à la salle des fêtes qui sera ponctué par le feu d'artifice communal tiré à l'occasion de la Fête Nationale.
- Le dimanche 14 juillet, le Concertband donnera un second concert en l'église de La Boussac à partir de 10h30. Après un déjeuner à la salle des fêtes, nos hôtes reprendront la direction de la Belgique.



Nous comptons sur la participation du plus grand nombre à ces différentes manifestations, en particulier aux deux concerts. Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement sur cet accueil.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que les hébergeurs de nos hôtes. Nous remercions également la municipalité pour l'organisation du feu d'artifice.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.
Le bureau

Bibliothèque de La Boussac

La bibliothèque est désormais un service municipal à part entière. Cependant l'équipe des bénévoles travaille en liaison avec l'ensemble des équipes (professionnel(le)s et bénévoles) des bibliothèques de la communauté de communes de Dol et du Mont-Saint-Michel. Il s'agit d'organiser la mise en réseau afin de mieux répondre aux besoins des habitants : davantage de documents disponibles dans des délais plus rapides.

L'équipe des bénévoles vous accueille dans le local de la bibliothèque sur la place de l'Église.

Profitez, découvrez, évadez-vous avec votre bibliothèque : romans, documentaires, BD, livres pour les enfants, revues (Géo, la Hulotte, Sciences et Vie découvertes), DVD, informations culturelles.....

Un lieu accessible à tous :

- L'entrée est libre pour tous pendant les permanences, pour les non-inscrits comme pour les abonnés pour venir feuilleter, lire, s'informer sur les événements culturels proposés par la commune et par les communes voisines.
- Actuellement, nous vous proposons des nouveautés grâce aux achats effectués récemment : livres en gros caractères, romans, BD, mangas, documentaires.
- Pour emprunter, l'adhésion est nécessaire : 2 € pour l'année, c'est gratuit pour les moins de 18 ans !
- Nous participerons à nouveau cette année au «mois du film documentaire», festival qui a lieu au mois de novembre. Des projections gratuites de documentaires de qualité seront proposées dans plusieurs communes du territoire avec à chaque fois la présence soit du réalisateur, soit d'un acteur du film.
- participer au choix des livres, des DVD, des magazines..
- participer à l'informatisation de la bibliothèque.

Appel à bénévoles :

C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux bénévoles. L'arrivée de ceux-ci permettrait de proposer davantage de permanences pour mieux répondre aux besoins de tous. Toutes les compétences sont les bienvenues pour :

- couvrir les livres
- tenir les permanences
- proposer, préparer et participer à des animations selon vos envies et vos disponibilités
- participer au choix des livres, des DVD, des magazines..

Cela dans une ambiance amicale et détendue. Nous remercions la municipalité pour l'aide logistique apportée à la préparation de notre journée portes ouvertes du samedi 15 juin.

L'équipe des bénévoles : Clarisse, Christine, Didier, Eliane, Fanny, Françoise, Gilles, Isabelle, Joëlle, Marie-Thérèse, vous souhaite un bel été!

RENSEIGNEMENTS

Horaires d'ouverture:

Mercredi : 10h30 à 12h30

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

Pendant les congés scolaires:

Mercredi : 10 h 30 à 12h

Vendredi : de 17h à 18h

Téléphone : 02.23.15.60.11

Mail : gallothequelaboussac@orange.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



DÉCHÈTERIES DE DOL-DE-BRETAGNE ET PLEINE-FOUGÈRES

Nous vous rappelons que la communauté de communes a mis en place au 1er Janvier 2019 un contrôle d'accès par badge sur les 2 déchèteries

communautaires situées à Dol de Bretagne et Pleine Fougères. **L'accès aux déchèteries se fait désormais par carte d'accès uniquement.**

HORAIRES DE LA DECHÈTERIE DOL-DE-BRETAGNE

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/17h (18h en été)
Mardi	8h/12h (professionnels uniquement)	14h/17h (18h en été)
Mercredi	9h/12h	14h/17h (18h en été)
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h/12h (professionnels uniquement)	14h/17h (18h en été)
Samedi	9h/12h	14h/17h (18h en été)

HORAIRES DE LA DECHÈTERIE PLEINE-FOUGERES

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h30	13h30/17h (18h en été)
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h/12h30	13h30/17h (18h en été)
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9h/12h30	13h30/17h (18h en été)

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS : RAPPEL

Depuis le 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie de territoire français des mineurs a été mis en œuvre.

Cette autorisation est matérialisée par un formulaire CERFA N°15646*01 qui devra être renseigné et signé par une personne titulaire de l'autorité parentale.

Cet imprimé est accessible sur le site de la commune ou www.service-public.fr

L'enfant qui voyage sans ses parents devra se munir des pièces suivantes :

- sa pièce d'identité valide,
- photocopie du titre d'identité du parent signataire,
- le formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.

ASSISTANTS MATERNELS

La liste est disponible à la mairie ou sur www.assistantsmaternels35.fr.

Tarifs location salle des fêtes

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (en plus)
Petite salle ½ journée	71 €	145 €	222 €	32 €
Petite salle journée entière	106 €	206 €	310 €	47 €
Salle entière ½ journée	106 €	206 €	310 €	47 €
Salle entière journée entière	146 €	296 €	444 €	59 €
Fourneaux	47 € par journée d'utilisation			
Vin d'Honneur	58 € quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 53 €			
Sonorisation	24,50 € gratuit pour les associations communales			

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (hors chauffage) pour une soirée. La vaisselle sera prêtée aux associations. Pour toute location, une caution de 230 € sera demandée. Une caution complémentaire de 50 € sera appliquée pour toute location de vaisselle aux particuliers.

PLATEAU MULTISPORTS

Nous vous rappelons que l'équipement du filet qui permet la pratique du tennis, du volley et du badminton est à votre disposition :

A la mairie, aux heures d'ouverture

A la Boulangerie de Catherine et Luc TOSTIVIN

Pour la remise du filet aux pratiquants, il sera demandé aux personnes **le dépôt d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Celle-ci sera restituée lorsque les personnes rapporteront le filet.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera fermée pour les congés d'été **du lundi 29 juillet au vendredi 16 août 2019 inclus.**



CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019
Rentrée scolaire	Jour de reprise : lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Jour de reprise : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Jour de reprise : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'Hiver	Fin des cours : samedi 15 février 2020 Jour de reprise : lundi 2 mars 2020
Vacances de Printemps	Fin des cours : samedi 11 avril 2020 Jour de reprise : lundi 27 avril 2020

FRELONS ASIATIQUES

Frelons asiatiques : les premiers nids sont déjà bien présents

Les premiers nids, dit primaires, ont été détectés depuis début mai, lançant ainsi la campagne de lutte contre le frelon asiatique. De la taille d'une balle de golf au début, le nid pourra atteindre 80 cm de diamètre pour les plus gros en fin de saison.

La lutte contre le Frelon asiatique continue

Engagé depuis 2015, la **Com'Com du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel s'est à nouveau engagée en 2019 dans la lutte contre les frelons asiatiques**, en partenariat avec la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), **en prenant en charge 100 % du financement de la destruction des nids.**

L'année 2018 a été marquée par une forte augmentation du nombre de nid détruit, *2.8 à l'échelle du territoire (*2 à l'échelle du département), avec 358 nids observés (326 détruits) contre 127 en 2017. La météo, très favorable aux hyménoptères a sans doute joué un rôle fort. Cette augmentation montre la nécessité de maintenir la pression sur l'espèce afin de limiter les risques pour la santé humaine (nids à proximité des habitations), et limiter l'impact sur les abeilles et autres butineurs.

Pour chacun d'entre nous, cela passe par une visite régulière et minutieuse, dès le printemps, des abris, réserves à bois, serres, angles de fenêtre, niches, poulaillers, cartons entrouverts, tonneaux, buissons, regards d'eau pluvial, ... afin de détecter le plus précocement les nids et engager leur destruction.

Il est également important d'être vigilant lorsque l'on taille une haie ou lorsque l'on déplace des cartons ou du bois entassé depuis un moment en extérieur.

Si vous découvrez un nid, ne vous en approchez pas et signalez-le à votre mairie qui prendra le relais dans le cadre de l'opération de destruction.



L'été approchant, il est d'autant plus nécessaire de faire attention à notre consommation d'eau potable qui vient de nos petits ruisseaux locaux.

Le Syndicat des Eaux de Beaufort vous donne quelques astuces permettant d'économiser ce bien précieux :

- ne pas ouvrir en grand les robinets d'eau,
- régler le réducteur de pression afin d'avoir un petit débit d'eau à tous les robinets de votre logement,
- mettre une bouteille de 0.5 L pleine dans le réservoir des WC afin d'économiser ce volume à chaque chasse d'eau,
- se servir de l'eau froide récupérée en attendant l'arrivée de l'eau chaude pour les chasses d'eau, l'arrosage des plantes, le nettoyage...,
- réutiliser aussi l'eau de rinçage des fruits et légumes ou de la vaisselle dans laquelle il n'y a pas de produit chimique pour arroser le jardin...





COMMUNIQUE DE PRESSE

Attention aux entreprises indécrites !

Renseignez-vous auprès de votre conseillère en énergie

De nombreux habitants des communautés du pays de Saint-Malo ont été démarchés récemment par téléphone ou à domicile par des entreprises peu scrupuleuses.

La performance énergétique, l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur...) sont des sujets d'actualité, mais quelques entreprises indécrites viennent ternir l'image de ce secteur en développement.

A quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des retours sur investissement alléchants, voire même des installations autofinancées.

Cependant, la production d'énergie ou les économies d'énergie annoncées lors du démarchage sont souvent fortement surestimées. Parfois même les installations ne sont pas finalisées correctement ce qui entraîne l'impossibilité d'utiliser les équipements ... alors que le crédit à la consommation est engagé.

L'entreprise assure sa rémunération par un devis largement surévalué et/ou par l'intermédiaire d'un taux de crédit à la consommation très élevé.

Comment se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même.**
- En cas de signature d'un devis, vous bénéficiez d'un **délaï de rétractation de 14 jours.**
- **Exiger un devis précis** mentionnant les coûts des installations, les services inclus et les coûts du crédit à la consommation.
- Demander d'autres devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- **Contactez votre conseillère en énergie** qui pourra étudier avec vous ce(s) devis et vous proposera un regard objectif, neutre et gratuit sur la faisabilité de l'installation et sur les pratiques courantes dans le domaine.
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise soit RGE (vérifiable sur le site www.faire.fr) et qu'elle possède la qualification spécifique aux travaux à effectuer.

Plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23224>

Et auprès des services de la Maison de l'habitat des Communautés du pays de Saint-Malo :

23, avenue Anita Conti – 35400 Saint-Malo au 02 99 21 17 26 ou [infoenergie\[@\]pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie[@]pays-stmalo.fr).



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE



Bretagne
romantique



Pays de Dol
Baie du Mont St-Michel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAI-2019-INFOENERGIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Depuis plus d'un an, Madame Delphine TARRAGO a créé son autoentreprise et vous propose différents services que vous retrouvez ci-dessous.

Ménagez-vous !

Ménage au quotidien

Nettoyage de Printemps

Nettoyage assainissant
& anti-acariens

Home gardiennage

Rangement & Tri

Réorganisation du domicile



Tel. 07. 89. 58. 85. 77

menagezvous35@gmail.com

Rejoignez-nous sur  **Ménagez-vous**

Prestation déductible d'impôts

RENSEIGNEMENTS UTILES



Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
Déchèterie Pleine-Fougères		02 99 48 54 96
Déchèterie Dol de Bretagne		02 99 80 33 31
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur MARIO		
Pharmacie		02 99 80 02 69
M. et Mme POUJOL		
Cabinet infirmier - 28 ter, rue des Lavandières		02 99 80 03 46
Mme BERNAT-NERAMBOURG Sonia Mme MONVOISIN Emmanuelle Mme BARDET Sandy		06 16 71 30 13
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline		
Cabinet kinésithérapeute - 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Directrice Mme PIOT		
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine-Fougères		02 99 48 60 14
Lundi	de 8h00 à 12h00	
Mercredi et samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA 2019

2^{ème} SEMESTRE 2019

Dates	Evènements
12 Juillet 2019	Accueil des belges à la mairie à 18h
13 juillet 2019	Concert du Concertband Oordegem à Dol, cour de l'Eveché, place de la Cathédrale
13 juillet 2019	Feu d'artifice auterrain des sports à 23h
14 juillet 2019	Concert du Concerband Oordgeem, église de La Boussac à 10h30
4 Août 2019	Kermesse de Landal
31 août 2019	Comice agricole à Saint Marcan
28 septembre 2019	Repas secteur Pleine-Fougères GEMOUV35 à Sains
29 septembre 2019	Classes 9
11 novembre 2019	Cérémonie Armistice 1918
17 novembre 2019	Repas de la Saint Cécile
23 novembre 2019	Diner spectacle ASTI EVEN
1er décembre 2019	Repas annuel du Club de l'Amitié